

ÉTATS-UNIS



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.


Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

<p>Nombre de postes offerts</p>	<p>À titre indicatif, 43 postes ont été proposés en 2024-2025</p>
<p>Critères d'éligibilité spécifiques aux Etats-Unis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française • Age : entre 20 et 30 ans au 31/12/2025 • Niveau de langue : B1 en anglais • Statut : Etudiants, jeunes diplômés (2023-2024), anciens assistants • Scolarité : Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger. Veuillez noter que la plateforme ADELE n'ayant pas la possibilité de bloquer une candidature ne correspondant pas à ce critère, nous réservons le droit de refuser votre candidature sur la base de ce critère après évaluation de votre dossier. • Niveau d'études demandé et disciplines acceptées : Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L2 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➤ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; ➤ LLCE (anglais) ; ➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➤ Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc. <p>La réglementation américaine considère les fonctions d'assistant comme un stage qui doit être directement lié à la formation suivie par le candidat et à la carrière à laquelle il se destine.</p>



	<p>Pour cette raison, seules les candidatures des personnes se destinant à une carrière dans l'enseignement et ayant suivi une formation adéquate seront recevables.</p> <p>Le candidat doit expliciter dans sa lettre de motivation la manière dont il utilisera ses compétences, son expérience et sa formation universitaire durant sa mission en tant qu'assistant et dans sa future carrière d'enseignant.</p>
<p>Documents supplémentaires à fournir dans votre candidature sur ADELE pour ce pays</p>	<p>Un CV en français et un CV en anglais seront à fournir dans le champ « Éléments spécifiques » de la partie « Atouts » du dossier de candidature. Le candidat doit mettre en avant leur(s) discipline(s) d'études dans son CV.</p>
<p>Villes ou régions d'affectation</p>	<p>Voir carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p> <p>Veillez noter que le nombre de postes proposés dans chaque État varie d'une année à l'autre en fonction des établissements qui demandent un assistant de langue française. Formuler un vœu régional ne garantit pas votre affectation dans un État spécifique en raison d'un nombre de postes réduits voire inexistants dans certains États.</p>
<p>Établissements</p>	<p>La plupart des établissements d'affectation sont des écoles primaires à filières d'immersion francophone. Un nombre réduit de postes sont à pourvoir dans des collèges et lycées.</p> <p>A titre indicatif, tous les établissements d'accueil ayant demandé un assistant de langue pour l'année scolaire 2024-2025 étaient des écoles primaires.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Publication des résultats</p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2025.</p> <p>Contrat</p> <p>9 à 10 mois (août 2025 – mai/juin 2026) Durée variable selon l'établissement.</p> <p>Les affectations et contrats relèvent de la seule compétence des établissements américains, employeurs de l'assistant.</p>
<p>Temps de travail et de congés</p>	<p>Entre 32 heures et 35h par semaine de présence au sein de l'établissement.</p> <p>Ce volume horaire est fixé par le Département d'État américain. Congés selon le calendrier scolaire local.</p>



Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle Entre 300 USD et 500 USD, soit entre 270€ et 450€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p>Installation Les frais de voyage depuis la France sont à la charge de l'assistant. Les assistants sont nourris et logés en famille d'accueil. Les frais de transport du lieu d'hébergement à l'établissement sont pris en charge par ce dernier.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de stagiaire (<i>FTI – French Teaching Intern</i>) de son établissement d'affectation.
Permis de travail et visa	<p>Visa J-1 « intern » Frais de visa : 185 USD</p> <p>Attention : la délivrance du visa nécessite l'obtention d'un schéma vaccinal complet.</p> <p>Veillez noter que les candidats sélectionnés seront mis en contact avec un organisme de délivrance de visas qui leur demandera fournir des documents et passer un entretien.</p> <p>Les candidats sélectionnés disposant d'un passeport valide jusqu'en juillet 2026 auraient un délai d'attente moins important pour leur demande de visa.</p>
Couverture sociale	Une assurance médicale est prise en charge par les régimes locaux et couvre l'assistant du premier au dernier jour du contrat. Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+ .
Liens utiles	Ambassade des États-Unis en France : www.usembassy.gov/fr/ Ambassade de France aux États-Unis : www.franceintheus.org/ Réseaux sociaux : 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Le renouvellement du contrat des assistants de langue française n'est pas autorisé aux États-Unis.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international .



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 États**.

Exemple :

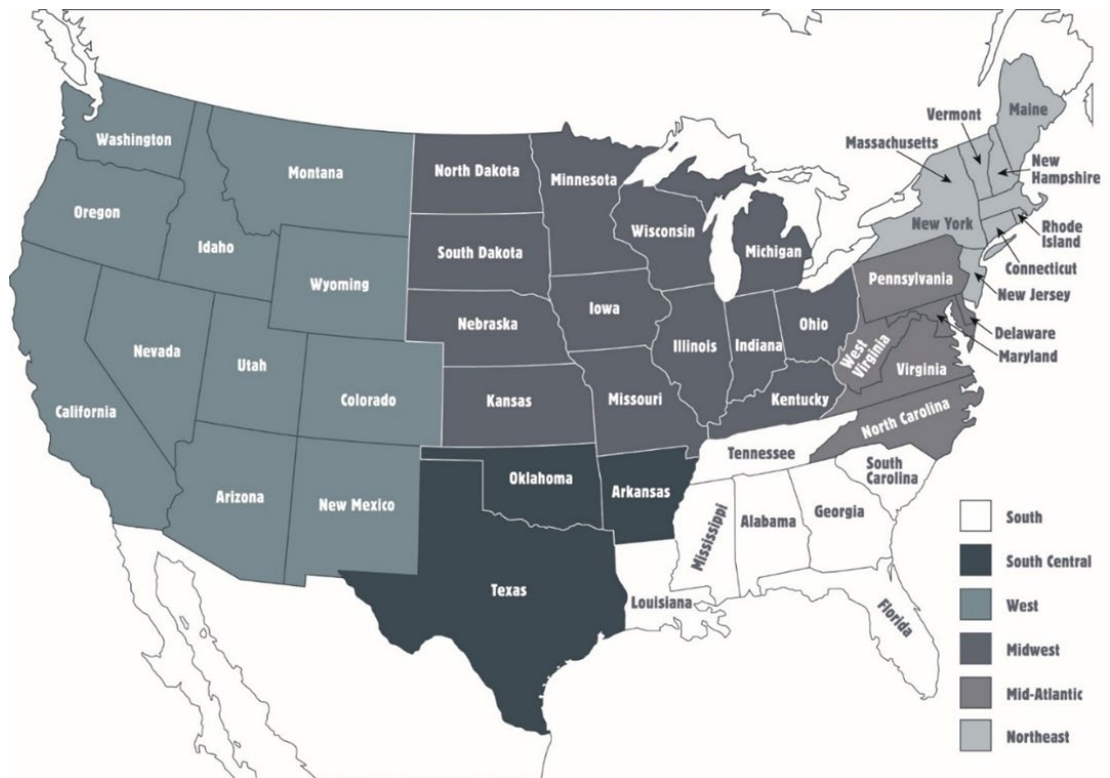
Choix 1 : California

Choix 2 : Kansas

Choix 3 : Florida

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par zone géographique des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2024-2025 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Alaska (2)
Arizona (4)
California (5)
Colorado (1)
Georgia (2)
Louisiana (3)
Maryland (1)
Minnesota (6)
Missouri (8)
North Carolina (1)
Oregon (6)
Texas (1)
Utah (3)



Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.